

Actualités sur...

... l'intégration et la ville

Bulletin d'information diffusé par l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville
ORIV Alsace

VIE DE L'ASSOCIATION

RETOUR SUR

COLLOQUE « QUARANTE ANS DE PRESENCE TURQUE EN ALSACE : CONSTATS ET EVOLUTION »

Un des événements majeurs du mois de novembre fut pour l'ORIV, le partenariat avec l'ASTTu, l'ASTI, **Vis-à-vis** et les chercheurs **Samim AKGÖNÜL** et **Stéphane DE TAPIA** dans le cadre de l'organisation de ce colloque, les 26 et 27 novembre dernier.

189 personnes ont activement participé aux séances plénières et ateliers proposés, sur des thèmes aussi complémentaires que **l'accueil des primo-arrivants, la géopolitique de la Turquie, les jeunes et leurs identités, la place de l'islam turc dans le paysage français...** Les évolutions concernant **le nombre de ressortissants turcs** et leurs **modalités d'arrivées en Alsace** ont été pointées ; les **pratiques matrimoniales** des jeunes originaires de Turquie ont nourri plusieurs temps de débats, y compris durant les pauses... Plus d'une **cinquantaine de chercheurs Français et Turcs, d'Alsace ou d'ailleurs**, ont partagé leurs travaux et ont amplement participé à la réussite de ces rencontres, même si la **dimension locale ne fut pas présente dans tous les exposés**. On regrettera toutefois, que si peu d'élus alsaciens s'y soient déplacés, pour qui la présence turque dans leurs communes est une réalité quotidienne... ils y auraient certainement trouvé des pistes de réponses à leurs préoccupations !

Même si les **arguments en faveur ou défaveur de l'entrée de la Turquie** dans une phase de tractation avec l'Europe, avaient fait l'objet d'une **Rencontre mensuelle** le 25 novembre, en présence de **Semih VANER** et **Ragip EGE** et plus de 60 personnes (majoritairement originaires de Turquie), ils ont également plané sur des temps de débats du colloque.

Les actes de ce colloque seront publiés courant 2005.

Les dossiers des ateliers seront accessibles sur www.oriv-alsace.org très bientôt.

ASSEMBLEE GENERALE DES CONSEILS DE QUARTIERS DE MULHOUSE

A l'occasion du 10ème anniversaire de ses **conseils de quartiers**, en 2003, la Ville de Mulhouse avait sollicité l'ORIV pour travailler sur un **bilan de cette instance de participation des habitants**. Ainsi, l'ORIV avait présenté à l'assemblée générale de septembre 2003, un **bilan sur la composition socio-démographique des conseils**, sur les **fonctions** remplies par ceux-ci et leur **fonctionnement**, grâce à des **indicateurs qualitatifs et quantitatifs**. A la demande de la municipalité, ces mêmes indicateurs ont été utilisés pour connaître les **évolutions des conseils entre 2003 et aujourd'hui**. Globalement, l'année **2004** a accueilli un nombre important de **nouveaux membres** (660 actuellement), et a vu la mise en place de l'**opération « 10ème anniversaire »** qui a pour but de **communiquer** sur cette instance de consultation auprès des habitants, et d'en **accompagner les initiatives**. Toutefois, les **tendances dégagées entre 1993 et 2003 se maintiennent** : les conseils sont majoritairement composés d'individus de **plus de 50 ans**, et **leur fonctionnement est hétéroclite** selon les quartiers. Ce nouveau bilan a été présenté le **25 Novembre 2004 à l'Assemblée Générale des Conseils de quartiers de Mulhouse**, devant 280 conseillers, ainsi que des élus.

RENCONTRE DU RESEAU DES CENTRES DE RESSOURCES « POLITIQUE DE LA VILLE »

Ce réseau est composée de treize structures (départementales, régionales voire inter-régionales), dont l'ORIV et du centre de ressources de la Délégation Interministérielle à la Ville. Il se réunit tous les deux à trois mois, pour mettre en commun des réflexions thématiques, réfléchir sur ses modes d'intervention...

Une réunion s'est tenue en Alsace les **29 et 30 novembre** et a permis, notamment, de **travailler autour des enjeux et stratégies d'action mis en œuvre par chaque centre de ressources**. Confrontés à des contextes locaux évolutifs et à une évolution des politiques publiques notamment dans le domaine de la politique de la ville, (fonctionnement de l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine, mise en place de l'Observatoire national des ZUS, projet de loi sur le plan de cohésion sociale...) ils ont réfléchi à leurs objets de travail et leurs modalités d'intervention. Ces échanges, très riches, ont permis de relever quelques permanences, en dépit de contextes locaux différents. Ces centres sont de plus en plus interpellés pour agir en direction des territoires et des publics précarisés (urbains comme ruraux) et leur plus-value réside dans la possibilité d'apporter des éléments de connaissance, de permettre la mise en débat entre acteurs de cultures différentes, de favoriser l'élaboration de points de vue collectif.

DU CONTRAT D'ACCUEIL ET D'INTEGRATION A L'INCLUSION SOCIALE

L'ORIV a été sollicité par la Direction de la Population et des Migrations (Ministère de l'Emploi du Travail et de la Cohésion Sociale) pour **participer en tant qu'expert à une réflexion menée avec d'autres partenaires européens** (présence de représentants d'Allemagne, de Chypre, d'Irlande, du Portugal, de Suède, de la République Tchèque... et de différents organismes non étatiques) **autour du Contrat d'Accueil et d'Intégration**. Les deux jours de travail (8 et 9 novembre) ont permis de discuter des modalités de mise en œuvre de ce contrat et plus largement du dispositif français d'accueil des nouveaux migrants, d'en relever les points forts et faibles et de discuter des possibilités de transférabilité d'un tel dispositif. Cette réflexion s'inscrit dans les travaux réalisés par la Commission Européenne autour des questions d'inclusion sociale. La France a été amenée récemment à définir un nouveau Plan National d'Actions pour l'Inclusion (PNAI) pour la période 2003-2005, incluant cet enjeu de l'accueil des primo-arrivants étrangers.

- Site du ministère de l'emploi : www.social.gouv.fr
Rubrique dossiers / Exclusion / PNAI

- Synthèse de cette réflexion dans une prochaine « Lettre de la DPM »

ZOOM DU MOIS

PERSPECTIVES

RENCONTRE MENSUELLE AVEC
ELISE PAPE

Le jeudi 20 janvier de 18h15 à 20h30 à l'ESTES (3 rue Sédillot – Strasbourg)

Présentation par **Elise Pape** de son mémoire réalisé dans le cadre de ses études en Allemagne (Dipl. sozialarbeiterin/-pädagogin), intitulé « **Le voile des femmes de la deuxième génération d'immigrés : une étude comparative entre la France et l'Allemagne** ».

REPORT DES TEMPS D'ÉCHANGES
AUTOUR DE LA QUESTION DU « REPLI
COMMUNAUTAIRE »

Le **24 janvier à Strasbourg de 19h30 à 22h** (Maison des associations – 1a place des Orphelins)

Le **01 février à Mulhouse de 19h30 à 22h** (Hôtel Mercure - 4 place du Gal de Gaulle – près de la gare)

L'ORIV est de plus en plus souvent interpellé (par les médias, des professionnels, des élus...) afin de **donner un avis, un point de vue sur des phénomènes de société**. Ce fut le cas, cet été, autour de la notion de " repli communautaire ". **Y a-t-il, ou non, des tentations au repli communautaire ? De qui ? Où ? Comment s'exprime-t-il ? Et, si c'est le cas, comment l'explique-t-on ?** Cette interpellation a donné l'idée à l'ORIV d'organiser des temps d'échanges autour de ce thème (d'autres temps pourront avoir lieu sur des thèmes proches). Il s'agira, en lien avec les acteurs associatifs, professionnels, de mieux comprendre ce qui se joue sur les différents territoires alsaciens en écoutant les points de vue des uns et des autres.

MOUVEMENTS

Franck ROBINE a été nommé en octobre, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales et Européennes (SGARE). Il remplace Serge MORVAN.

Contact :

Secrétariat Général pour les Affaires Régionales et Européennes - Préfecture de la Région Alsace et du Bas-Rhin
Tél. : 03 88 21 67 68

LA POPULATION TURQUE EN ALSACE EN CHIFFRES

La **population turque occupe une place à part en Alsace**. Même si sa présence en Alsace remonte à plus de quarante ans pour les premiers migrants, dans l'imaginaire collectif elle demeure une immigration « récente » !

■ **Détour par l'histoire de l'immigration**

L'Alsace comme la plupart des régions françaises a été un lieu de passage, souvent dans le cadre d'immigration économique et, dans une moindre mesure, politique. Toutefois, pendant de nombreuses années, **l'Alsace s'est plutôt située en recul par rapport à d'autres régions françaises**. La comparaison entre le pourcentage d'étrangers en Alsace et pour l'ensemble de la France entre 1921 et 1999 montre, en effet, que **jusque dans les années 70, l'Alsace comptait un pourcentage d'étrangers inférieur** à celui relevé au niveau de l'ensemble de la France. Les **années soixante-dix constituent donc un moment charnière**. En effet, lorsque les mesures gouvernementales de 1974 visant la limitation des entrées de travailleurs étrangers sont prises, certaines entreprises alsaciennes continuent à avoir besoin de main d'œuvre étrangère.

Ce recours plus tardif et décalé aux étrangers explique, en partie, la **répartition par nationalité** spécifique à l'Alsace. Ainsi dans les années 70, le besoin en terme de main d'œuvre étrangère exprimé par l'économie alsacienne a coïncidé avec le **développement des flux en provenance de Turquie**. Les premiers Turcs arrivèrent en Alsace dès 1958, mais le développement des flux s'est fait à compter du milieu des années soixante (accords bilatéraux signés avec la France en 1965) avec un accroissement au cours des années soixante-dix. Il s'agit donc majoritairement d'une immigration économique et non d'un quelconque afflux des Turcs d'Allemagne vers l'Alsace.

■ **La présence turque en Alsace : quelques chiffres**

Au recensement général de la population de 1999, l'Alsace compte **128.381 étrangers soit 7,4% de la population totale**. Le pourcentage d'étrangers en Alsace, quoiqu'en baisse par rapport à 1990, **reste supérieur à celui relevé pour l'ensemble de la France, qui est de 5,6%**. Avec 28.929 ressortissants, les **Turcs représentent 22,5% de la population étrangère en Alsace**, soit le premier groupe national. Ils sont sur-représentés en Alsace puisque sur le plan national ils ne représentent que **6,4% des étrangers**.

La **population turque** a, par ailleurs, connu un **accroissement** entre les deux recensements (1990 et 1999) de **9,5%**. Mais cette **croissance est beaucoup moins importante que celle relevée lors des périodes antérieures**.

Cette évolution de la population turque résulte à la fois des **naissances sur le territoire français d'enfants de parents Turcs** mais aussi de **nouveaux arrivants venant de Turquie**. En effet, au cours de l'année 2003, on a comptabilisé l'arrivée de **774 personnes sur l'ensemble de l'Alsace**. Ils représentent 24 % des arrivées au cours de l'année. 60,5% des arrivées ont eu lieu sur le Bas-Rhin. Parmi ces arrivées, **40 % résultent de la procédure de regroupement familial** (personne étrangère installée en France faisant venir sa famille : conjoint + enfants). 60% sont le fait de l'entrée de membres de familles de français et plus particulièrement de conjoints de français. Ce qui signifie l'arrivée de conjoints jeunes le plus souvent sans enfants.

La **population turque demeure jeune**, ainsi les moins de 15 ans représentent 28% de cette population (18 % pour l'ensemble de la population) et les 25-39 ans, 30%. Inversement les plus de 60 ans ne sont que 3% (contre 21% parmi les Algériens et 19% de la population alsacienne !).

Classiquement, les étrangers sont plutôt implantés dans les grands centres urbains. En Alsace seulement 45% de la **population étrangère vit dans l'une des trois grandes villes alsaciennes**. Ainsi 24 % vivent dans des communes de moins de 5.000 à 1.000 habitants. Cette situation singulière affecte en particulier la population turque, qui se signale par une présence plus marquée dans les petites communes. Ainsi si 62,5% des Marocains vivent dans les trois plus grandes villes d'Alsace alors que c'est le cas de 43% des Turcs. Les **raisons de cette implantation sont à articuler aux besoins économiques** mais aussi aux **opportunités en terme de logement**.

L'ALSACE, TENDANCES RECENTES

LA POPULATION TURQUE EN ALSACE EN ACTES

(Par Stéphane DE TAPIA)

Au-delà de ces quelques données statistiques, **différents travaux**, dont une étude menée par le GERIM¹ nous **permettent de dresser un rapide constat sur la présence turque en Alsace en 1989-1990.**

Le champ migratoire turc en Alsace est très lié à l'Allemagne par sa proximité géographique, dont découle une logique économique (commerce...), le tissage de réseaux familiaux ou religieux, une diffusion de l'information. Mais **l'immigration turque en Alsace est indépendante de celle de l'Allemagne.** Les travailleurs turcs présents en Alsace ont été recrutés directement en Turquie et ne sont en aucun cas, sauf exceptions effectivement repérables, des transfuges de l'Allemagne.

L'immigration turque est un fait récent, débutant vers 1958, s'amplifiant en réalité au début des années 1970. **La distance culturelle et linguistique est bien réelle pour la première génération.** Elle est due à cette arrivée récente, à la force des liens avec le pays d'origine, matérialisée à l'époque, par exemple, par une ligne internationale directe d'autocar qui desservait Saverne, Strasbourg, Sélestat, Colmar, Mulhouse, Saint Louis, mais aussi par un tissu associatif très proche de la gauche et de l'extrême gauche turque (les associations musulmanes font leur apparition et les premières « mosquées » viennent d'être créées). De plus, le regroupement familial bat son plein et les demandeurs d'asile, avec les séquelles du coup d'état de septembre 1980, sont nombreux.

L'étude des trajectoires migratoires a montré que **ce sont les entrepreneurs locaux**, peut-être souvent sous l'influence de leurs collègues d'outre-Rhin, **qui ont recruté les travailleurs en Turquie.** Compte tenu des besoins de ces entrepreneurs, les nouveaux venus sont massivement sous-qualifiés. Il s'agit en grande partie de travailleurs ruraux, venus de régions souvent marginales de la campagne turque.

Par ailleurs, l'Alsace présente une singularité puisque les migrants turcs se sont installés dans nombre de communes rurales, soit du fait du manque de logements dans les grandes agglomérations, soit parce que des emplois sont pourvus en zone rurale : scieries des vallées vosgiennes, pépinières du Sundgau, maraîchage autour de Sélestat...

Dans le même temps, l'étude des paramètres démographiques montre déjà qu'un **processus d'adaptation est à l'œuvre** : fécondité, nuptialité, taille et composition des familles, vont dans le sens d'un rapprochement avec les normes françaises et, plus généralement, européennes occidentales.

Si **la crise économique s'est déclenchée plus tardivement en Alsace que dans le reste de la France**, il n'en reste pas moins **qu'elle a affecté les travailleurs turcs.** Ceux-ci, peu qualifiés, peu francophones, connaissent des difficultés grandissantes : chômage, instabilité et précarité, début d'une exclusion professionnelle et sociale. C'est alors le début de la multiplication des petits restaurants de *döner kebab*, avec l'apparition de quelques indépendants : tailleurs, mécaniciens auto, import-export, traducteurs jurés...

La scolarisation est à l'œuvre. Les familles commencent à s'habituer à l'école maternelle, mais les enfants turcs restent sur-représentés dans les cursus courts, en particulier techniques, voire dans les établissements pour élèves en difficulté. Les enfants de migrants sont très rares dans l'enseignement supérieur et l'Université. *Les Turcs présents à l'Université sont souvent les frères et sœurs, les cousins des migrants de la première génération, même s'il existe à Strasbourg une tradition d'accueil ancienne d'étudiants turcs sans lien avec la migration de travail.*

La vie associative est riche et parfois chaotique. *Le clivage entre gauche et droite, entre Alévites et Sunnites, est déjà connu, mais le renforcement des associations culturelles incluant un lieu de culte commence à apparaître.*

Les premiers lieux de culte font leur apparition à Strasbourg, Obernai, Sélestat, Saverne, Mulhouse, Gundershoffen, Guebwiller...

Le regroupement familial prenant de l'ampleur, la visibilité commence à se déplacer, ne serait-ce que parce que les épouses venues directement du village, sont pour certaines voilées... *et que les enfants sont petits et nombreux.*

¹ GERIM – FAS, La communauté turque en Alsace, juillet 1990, 206 p.

COMMENT CES CONSTATS ONT

EVOLUES CES DERNIERES ANNEES ?

Des évolutions sont perceptibles mais de nombreuses questions restent en suspens.

En l'absence d'une nouvelle enquête détaillée, mais disposant de nombreuses études partielles ou sectorielles (données de l'INSEE, travaux d'universitaires, de l'ORIV...), il est certes impossible de donner une image exhaustive de la population originaire de Turquie, mais on peut rendre compte de quelques tendances récentes.

Sur le **plan démographique**, on a pu relever un tassement du regroupement familial « primaire », l'apparition et le renforcement du regroupement familial « secondaire » (mariage des enfants d'immigrés) ainsi que le développement d'un regroupement familial « tertiaire » (relevant de conjoints de Français). Dans le même temps, les données disponibles confirment l'alignement rapide des comportements démographiques de ces familles sur les normes ambiantes : contraception, fécondité, taille et composition de la famille... Cette population commence par ailleurs à vieillir.

Sur le **plan économique**, et compte tenu de l'importance de l'emploi ouvrier non qualifié parmi cette population, les populations originaires de Turquie sont très fortement touchées par le chômage et les délocalisations. On relève aussi une reproduction par les enfants, surtout masculins, du modèle parental d'emploi (BTP, recours à l'intérim) mais aussi des phénomènes de tertiarisation et de féminisation des emplois. La création d'entreprise se développe et se diversifie.

Sur le **plan scolaire**, la scolarisation dès la maternelle (3 ans) s'inscrit dans les pratiques. La barrière linguistique n'est plus d'actualité pour la « seconde génération » devenue massivement française par sa nationalité, même si on relève un maintien relatif de la langue turque au sein de la famille, *parfois soutenue par l'usage de la télévision diffusée par satellite.* Par ailleurs on continue de relever une sur-représentation des enfants d'origine turque dans les classes spécialisées et on observe une relative déscolarisation des filles dès la fin de l'école obligatoire. Toutefois apparaît également, pour certains, un accès aux études supérieures dans de nombreuses disciplines, y compris techniques et technologiques (Universités, Ecoles d'Ingénieurs, Ecoles de commerce international...).

Au niveau de la **vie associative**, il apparaît une relative érosion des anciens mouvements mais quelques associations se maintiennent (comme l'ASTTu), d'autres se transforment et surtout on relève un foisonnement d'associations liées à l'islam. Tous les courants sont aujourd'hui représentés, des plus légalistes (*DITB*, Haguenau) aux plus extrémistes (*mouvement kaplançı*), allant de l'islam officiel à l'islam oppositionnel, orthodoxe sunnite comme hétérodoxe, soufi ou *alevî-bektaşî*.

Par Stéphane DE TAPIA

ZOOM DU MOIS, EN ECHO...

LES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION DE TURQUIE EN FRANCE, ETAT DES LIEUX, ANALYSE ET PERSPECTIVES

Synthèse de l'ouvrage édité chez L'Harmattan en 2003 (425 p.)

Verda IRTIS-DABBAGH s'est concentrée dans son travail sur les **jeunes dont les parents étaient originaires de Turquie et qui vivaient en France**.

L'ouvrage est organisé en trois parties : la première rappelle synthétiquement **l'ensemble des travaux sur les motivations et caractéristiques de la population immigrée turque de la première génération**. La seconde partie quant à elle, s'appuyant à la fois sur des **statistiques** déjà parues, mais surtout sur des **entretiens et des questionnaires menés auprès d'un échantillon de 125 jeunes résidents en Ile-de-France**, et également sur des **ouvrages littéraires documentaires ou cinématographiques** portant sur les migrants de Turquie, **dégage divers aspects sur la vie quotidienne des jeunes** (« qui ne sont pas des immigrés, mais des fils et/ ou filles d'immigrés) dans la société française. Quelles relations établissent-ils avec les membres de leurs familles, de la société globale, de l'autre sexe ? Un intérêt particulier est également porté sur le sens du mariage, le choix du conjoint... Pour ces jeunes, la **socialisation dans un univers où la culture de la société d'accueil et celle de la société des parents se frottent « constituent un défi plus grand que pour les jeunes autochtones »**. En fait, il y a coexistence, intériorisation des éléments de ces cultures qui forment une sorte de cadre supplémentaire, de référence sur laquelle ces jeunes fondent des stratégies qui serviront à leur définition identitaire. De nombreux questionnements liés au processus de socialisation sont synthétisés dans la dernière partie de l'ouvrage au travers du **champ culturel** (comprenant les pratiques religieuses et la langue), le **champ social** (travail, activités associatives et médias) et le **champ relationnel**. C'est au sein de ce dernier que les tensions sont les plus fortes !

Cet ouvrage balaye un certain nombre d'items sur ces jeunes. A titre d'exemple, ces passages explicitant une partie de la nature des liens qu'entretiennent ces jeunes avec les deux pays, qui participent à leur construction sociale : « Quant à l'image qu'ils pensent avoir de la Turquie, c'est d'être vus à la fois comme turc et français. Pourtant, les jeunes ne veulent pas se faire remarquer. Ce qu'ils désirent tout simplement est **« de se sentir comme un d'entre eux »**. En outre, les jeunes s'attribuent une image plus positive par rapport aux jeunes Turcs d'Allemagne. Cela nous permet de constater que la conscience que les jeunes ont d'eux-mêmes est liée au fait d'être un enfant d'immigré et à leur désir de se sentir valorisés(...) Quelle image les jeunes se donnent-ils en France ? **Plutôt dévalorisante, mais en même temps relative**, l'image qu'ils ressentent est mitigée, parce qu'ils souffrent d'images caricaturales et négatives (...) elle est relative car les jeunes Turcs la situent entre celle des jeunes des pays du Maghreb et celles des pays de l'Europe du sud. Ils jugent les Français indifférents par rapport à leur existence, lorsqu'ils ne se plaignent pas d'être regardés par eux de haut. **La France représente pour ces jeunes à la fois un pays dont l'organisation sociale est plus égalitaire que dans le pays d'origine, voire que dans d'autres pays d'Europe, et un pays où l'exclusion sociale et la discrimination sont bien réelles.**»

DOCUMENTS

Téléchargeables sur Internet

LA POLITIQUE D'INTEGRATION VUE PAR LA COUR DES COMPTES

La Cour des Comptes a rendu public le 23 novembre 2004 un rapport intitulé « **L'accueil des immigrants et l'intégration des populations issues de l'immigration** ». Ce n'est pas la première fois que la Cour des Comptes s'intéresse à ce thème, mais elle l'avait traité antérieurement de manière partielle. Dans ce rapport, elle a souhaité privilégier une approche globale.

Ce rapport a l'avantage de donner une **vision d'ensemble de la question**, en la replaçant dans une **dimension historique** et en l'inscrivant dans les **enjeux démographiques** des prochaines années. Il est structuré en trois grands chapitres suivis des réponses des différentes administrations concernées :

■ Le premier chapitre traite **des politiques publiques d'intégration dans une dimension historique**.

■ Le second chapitre se propose de faire le **bilan de l'accueil et de l'intégration**.

■ Le dernier chapitre interroge les **nouvelles orientations formulées par le gouvernement**.

Au-delà des analyses, la Cour des Comptes formule, dans ce rapport, un certain nombre de **recommandations**.

Ce rapport a fait l'objet de nombreux articles dans les journaux. Ceux-ci ont quelque peu tronqué la richesse de l'analyse et des recommandations faites.

L'ORIV se propose de diffuser dans les prochains jours la synthèse de ce rapport ainsi qu'**une note de travail sur les enjeux de la politique d'intégration**, permettant à tout un chacun de se repositionner dans le débat actuel (ces documents seront disponibles sur le site internet de l'ORIV et sur demande).

Pour aller plus loin : Consultez le rapport et sa synthèse sur le site internet de la Cour des Comptes :

www.ccomptes.fr/Rubrique/Rapports/Rapports_publics_particuliers

■ « **Des entreprises aux couleurs de la France** », rapport de **Claude Bébéar** (novembre 2004), www.ladocumentationfrancaise.fr (Rubriques Bibliothèque des rapports publics, rapports récents)

■ « **Rapport 2002-2003** » du **Groupe permanent chargé des statistiques** - Observatoire des statistiques de l'immigration et de l'intégration (novembre 2004) www.premier-ministre.gouv.fr (Rubriques Premier Ministre, les services, organismes directement... HCI)

■ « **Rapport 2004** » de l'**Observatoire national des Zones Urbaines Sensibles** (novembre 2004) www.ville.gouv.fr (lien sur la page d'accueil)

Directrice de publication : Murielle Maffessoli
Rédaction : Equipe de l'ORIV
Suivi et Contact : Diane Hässig